

# 1924-1929

- En **1924** : **Valère Lecluse** (Administrateur des usines textiles Lecluse Frères à Renaix) se rend au Congo pour la mise au point d'une entreprise cotonnière. Il songe à la transformation du coton sur place et il demande aux Pouvoirs Publics la mise à disposition d'un terrain sur lequel pouvait s'installer une usine de transformation. Il obtient un bail provisoire de 2 ans d'un terrain d'une superficie d'environ 45 hectares situé entre 4 limites géographiques : la rivière Gombé, le chemin de fer Léo 1 et Léo 2, la rivière Basoko et le fleuve Congo. Le groupe Lagache Frères (industriels textiles à Renaix) accepte de collaborer au projet.
- **Constitution** par le groupe Lagache (95%) et par Valère Lecluse (5%) **de TEXAF** <sup>(1)</sup> **le 14 août 1925**.  
Capital : 20 millions de francs.
- Premiers animateurs de TEXAF :
  - Groupe Lagache représenté par :
    - Henri Lagache, Président
    - Victor Lagache, vice-Président
    - Léon Lagache, Administrateur-Délégué
    - Edmond Lagache, Administrateur
    - Valère Lecluse, Administrateur
    - Joseph Rhodius, Administrateur-Délégué au Congo de **1934** à **1947** et Vice-Président de **1947** à **1957**.
    - Robert Pflieger, Administrateur (négociant en coton)
    - Crédit Anversois représenté par : Louis Eloy, Président Fernand Vigneron, Administrateur-Délégué
- **Avril 1927** : TEXAF obtient la concession du terrain loué.
- Pose de la première pierre de l'usine textile le **16 mai 1927**.
- **Janvier 1928**
- Inauguration officielle de l'usine par le Roi Albert le **28 juin 1928**.
- Avec une capitalisation boursière de 417.200.000 Francs en **1928**, TEXAF occupe la neuvième place parmi les groupes congolais. La société a des ambitions qui dépassent ses possibilités financières et se lance dans le développement de sociétés cotonnières. C'est ainsi par exemple que TEXAF constitue une société cotonnière en Afrique Équatoriale : COTONAF.
- TEXAF acquiert des centrales électriques, des huileries et des navires fluviaux. Création le **25 juin 1930** par TEXAF et le Crédit Anversois de la SOCIETE DES FORCES HYDRO-ELECTRIQUES DE SANGA, située sur la rivière Inkisi (à 80 km de Léopoldville), afin de fournir l'usine textile en énergie. TEXAF y détient 60.001 actions sur 120.000. Capital : 60 millions de francs. Cette centrale alimenta l'usine textile mais, suite à un accord pris avec Colectric, également Léopoldville, la région du Bas-Congo et Brazzaville. Cette société contrôlait MECELCO ainsi que SEMACO (ascenseurs Jaspar). La société fut cotée et modifia son nom en FORCES ELECTRIQUES ET MECANIQUES (SANGA). En **1962** la société fusionna avec TEXAF.

- Adduction des eaux de la Lukunga : constitution **le 18 novembre 1929** de la SOCIETE DE DISTRIBUTION d'EAU DE LEOPOLDVILLE. TEXAF souscrit à 24.996 actions sur un total de 60.000. Capital : 30 millions de francs.
- Plusieurs augmentations de capital s'avèrent nécessaires:
  - 80 millions en **1927** dont 25 millions souscrits par le Crédit Anversois.
  - 50 millions en **1928**
- **Décembre 1928** : mise en marche de la filature qui compte 10.000 broches.
- **Avril 1929** : mise en marche du tissage (288 métiers de largeur 100 cm, 175 coups par minute)
- Suivi de la mise en marche de la teinture (tissus indigo : teinture à la continue de 20.000 m/équipe de 8 heures)
- Evolution du résultat des premières années :
  - **1927** : 3.870.383 francs
  - **1928** : 17.169.128 francs
  - **1929** : 5.353.307 francs
- Adduction des eaux de la Lukunga : constitution le **18 novembre 1929** de la Société de Distribution d'Eau de Léopoldville. TEXAF souscrit à 24.996 actions sur un total de 60.000. Capital : 30 millions de francs.
- Fin **1929** : le service médical est opérationnel.
- Evolution de la production de coton :
  - **1926** : 1.252 T
  - **1927** : 2.953 T
  - **1928** : 4.032 T
  - **1929** : 4.772 T
- Production textile en **1929** : 927.000 m

(1) Société congolaise à responsabilité limitée

---

## 1930-1945

- En **1930**, **TEXAF** était propriétaire de 32 usines d'égrenage au Congo et en Afrique Equatoriale Française pour une production en forte progression de 7.500 tonnes de coton<sup>(2)</sup>
- Production en **1930** : 4.366.000 m. Surfaces « couvertes » de l'usine : 31.250 m<sup>2</sup>.
- Le département agricole de TEXAF était constitué de 6 entités :
  - Concession Rhodeby : 4.000 hectares aux portes de Léopoldville.
  - Concession Rhokasai

- Concession de la Ruzizi
  - Fermes de multiplication de graines de coton
  - Sériciculture
  - Station de domestication des éléphants
- **TEXAF** fait face à diverses difficultés, conséquence du « krach » de **1929** et d'une politique d'endettement démesuré dictée par le groupe Lagache. En **1930**, la perte cumulée s'élève à 28,18 millions de francs, à 53 millions en **1931**, 62 millions en **1932**, 71 millions en **1933**, 74 millions en **1934** et 81 millions en **1935**.
  - 31 Zones cotonnières sont cédées à la COTONCO en **1931** en échange de 24.000 actions de COTONCO. COTONCO connaît une croissance et se diversifie : prise de participations dans TISSACO, ELITEX.
  - D'autres activités de TEXAF sont cédées : les activités maritimes à UNATRA, la distribution d'eau à l'administration coloniale (**1934**). En **1934** également, les activités immobilières et agricoles sont apportées à IMAFOR et les installations textiles à UTEXLEO.
  - Sous l'impulsion du Crédit Anversois et aidé de Joseph Rhodius, **TEXAF** devient société à portefeuille le **4 avril 1934** détenue à plus de 50% par le Crédit Anversois. Le portefeuille de l'époque :
    - UTEXLEO, créée le **4 avril 1934** au capital de 65 millions francs, composé pour majeure partie d'apports en nature (terrains, constructions, matériel et stocks) par **TEXAF**.  
Publication des statuts le **15 avril 1934**.
    - Société des Forces Hydroélectriques de Sanga
    - Imafor : activités immobilières et forestières. Possession de 4.000 ha aux portes de Kinshasa.
    - Régideso
  - Démarrage en **1936** de l'atelier d'impression. A partir de cette période, l'usine produit principalement des tissus imprimés.
  - Vers la **fin des années 30**, UTEXLEO a eu à supporter une très forte concurrence de tissus indigos en provenance du Japon : la coupe de 36"x 7 yards (1kg) était vendue 2,50 francs CIF Léopoldville à comparer au prix de revient de UTEXLEO de 2 francs le mètre. Le cours de bourse de TEXAF s'élève à 47 Francs à comparer à 3.845 Francs au moment de l'introduction en bourse en 1928.
  - En **1939** le Crédit Anversois est déclaré en faillite. SOPABEL reprends la participation détenue par le CREDIT ANVERSOIS. La liquidation ne peut être poursuivie durant la guerre. UTEXLEO était redevable d'un montant de 106 millions de francs. En **1945**, Joseph Rhodius remettra 145 millions de francs au curateur du Crédit Anversois.
  - UTEXLEO est frappé d'un impôt de guerre de 96.088.984 francs ! A la même époque UTEXLEO créa un fonds de « Welfare » doté de 35 millions de francs. Les diverses œuvres sociales se concrétisèrent un peu plus tard par l'institution d'une « Fondation de Bien-être Indigène ». Cette fondation construit un Centre Médico-social destiné aux travailleurs et à leurs familles. Actuellement cet hôpital est connu sous le nom actuel d'hôpital de Kintambo.

- Dès le début de la deuxième guerre mondiale, Joseph Rhodius se rendit aux USA (contre l'avis formel de son Conseil d'administration à Bruxelles) pour y mettre au point un plan d'acquisition de machines afin de doubler la capacité de l'usine et répondre à la demande militaire. Ce plan d'expansion comportait la construction de 3 Ha. de bâtiments qui coûtèrent 78 millions de francs. Les besoins de la population étaient estimés à 60-70 millions de mètres par an, tandis que la capacité de tissage n'était que de 10 millions de mètres par an. La population de Léopoldville passe de 49.972 unités en **1940** à 101.501 unités en **1945**.
- **29 août 1942**  
Visite du Ministre A. de Vleeschouwer en 1942

(2) Rendement à l'hectare : 250 kg

---

## 1947-1978

- Durant et après la guerre le groupe connaît une période particulièrement prospère. Le montant total des dividendes versés durant la période **1951-1960** s'élève à 360,2 millions Francs.
- Acquisition de 5.400 broches Saco-Lowell, 422 métiers d'occasion Draper.
- Durant la guerre, l'usine a pu être approvisionnée grâce Paul Pflieger, Administrateur mais également courtier de coton à New York et à Gand
- En **1947** la filature a produit 4.189.000 kg de fil d'un numéro métrique moyen de 19,52. En **1957**, la production était de 5.978.000 kg d'un numéro métrique moyen de 32,10.
- Augmentation de la production du tissage : de 12.193.000 m (**1939**) à 17.486.000 m (**1943**), 22.703.000 m en 1947, 29.471.000 m en **1953** et 32.567.000 m en **1957**.
- Augmentation de la production d'imprimés : 4,73 millions m en **1947**, 11,47 millions m en **1957**.
- En **1960**, TEXAF se situe à la 31-ième place des sociétés congolaises en termes de capitalisation : 220.000.000 BEF.
- En **1972**, Monsieur Michel Relecom entre au Conseil d'Administration de Texaf sur proposition de la Compagnie Belge de Participations Paribas (COBÉPA) qui a réuni les titres de Texaf détenus par les filiales de la Banque Paribas. Monsieur Loïc de l'Arbre de Malander rejoint le comité de direction.
- Nationalisation d'UTEXLEO le **30 décembre 1974**. Dénationalisation en **septembre 1976** : 100% sont retournés à TEXAF après l'échec de négociations portant sur une cession de 40% à des partenaires congolais.
- En **décembre 1975**, Cobépa renforce son pouvoir au sein du Conseil d'Administration de Texaf.
- En **novembre 1976**, des négociations sont organisées pour la cession de 50% d'UTEXCO (anciennement UTEXLEO) à Messieurs Bisengimana, Sambwa, Moleka et Rwakabuba. Cette

cession n'aboutit pas. Ces négociations se croisent avec l'obligation imposée par l'État en 1980 de céder 40% des parts à des actionnaires nationaux.

- En **1978**, le gouvernement zaïrois dissout l'ONAFITEX qui regroupait l'ensemble des plantations de coton. Des sociétés mixtes sont créées. Retour du groupe dans la production cotonnière cédée en 1934 : UTEXCO participe à hauteur de 25% dans La COTONNIERE DU KASAI-MANIEMA. L'échec de la gestion étatique du secteur cotonnier est à la base des problèmes d'approvisionnement en coton que connaîtra UTEXCO.
- 

## 1981-2017

- En **1981**, Monsieur Herman De Croo rejoint le Conseil d'Administration de TEXAF.
- En **1983**, Monsieur Loïc de l'Arbre de Malander est appelé aux fonctions d'Administrateur Délégué de Texaf qu'il occupera jusqu' en **1997**. UTEXCO entreprend un programme de modernisation de son outil industriel.
- En **1984**, UTEXCO rachète au groupe Ziegler 26% des parts de La Cotonnière du Kasai-Maniema et en devient l'actionnaire majoritaire.
- En **1986**, le groupe TEXAF acquiert SOLBENA de la famille Benatar. Outre une usine textile à Lubumbashi, Solbena dispose d'un réseau très important de distribution d'articles de gros. De nombreux actifs sont vendus et le solde de SOLBENA cédé à perte.
- En **1987**, Cobepa devient actionnaire majoritaire de Texaf à 82%. Production de pagnes : 12.303 mètres.
- **Avril 1988** : signature avec International Finance Corporation (IFC) d'un crédit de 11,5 millions Ecus pour un projet de modernisation d'UTEXCO.
- **1988** : fusions en UTEXAFRICA des différentes entités textiles du groupe : Utexco (filature, tissage ennoblissement), Zaïreprint (impression), Otricot-Super Star (Bonneterie-confection).
- Rachat en **1989** de ESTAGRICO, société cotonnière détenue par Unibra (Michel Relecom) : plantations situées à Uvira. En **1993**, 50% des participations d'ESTAGRICO sont cédées au groupe cotonnier français CFDT (actuellement Dagriss)
- **Septembre 1991** : arrêt des coopérations étrangères et premiers pillages au Congo. L'atelier de construction mécanique MECELCO, filiale de TEXAF qui entretient le charroi ferroviaire de Gécamines n'est plus payé par cette dernière. Production de pagnes UTEXAFRICA: 10,77 millions de mètres.
- Deuxièmes pillages en **1993**. Divers collaborateurs sont tués dont un directeur technique, Christian Cattiaux.
- **1997** : fin du régime Mobutu. Le Zaïre redevient Congo (RDC). Début d'une guerre impliquant divers pays voisins à la RDC. Pillage des installations cotonnières. Impossibilité d'y accéder.
- **Juin 2000** : OPA de BNP-Paribas sur COBEPa, l'actionnaire de référence de TEXAF.

- **Janvier 2001** : condamnation par IFC d'UTEXAFRICA au remboursement immédiat de 31 millions EUR, née de la dette contractée en avril 1988.
- **Décembre 2001** : aidé par COBEPA, une transaction avec IFC est signée. Production de pagnes : 2,404 millions de mètres pour une production totale de 6,4 millions mètres de tissus.
- **Juin 2002** : changement de contrôle de TEXAF qui via un MBO organisé par Monsieur Philippe Croonenberghs (Administrateur Délégué depuis **1997**) passe à la Société Financière Africaine (82,1%), contrôlée par Messieurs Philippe Croonenberghs (95%) et Bernard de Gerlache. SFA cède 7% au management d'UTEXAFRICA (Messieurs Albert Yuma Mulimbi et Jean-Philippe Waterschoot).
- **Avril 2004** : signature d'un accord cadre avec le groupe chinois CHA TEXTILES. Au terme de cet accord une nouvelle unité textile CONGOTEX regroupera la branche d'activité textile d'UTEXAFRICA et une production de wax. TEXAF détiendra 43% de cette nouvelle entité. Une nouvelle société immobilière IMMOTEX, détenu paritairement par UTEXAFRICA et CHA regroupera le site industriel textile ainsi qu'un terrain de > 100 ha qu'apportera le groupe CHA.
- **Mars 2005** : mise en vigueur des accords avec le groupe CHA TEXTILES.
- **2006** : élections présidentielles en RDC. TEXAF est à nouveau en mesure de payer des dividendes.
- **Juin 2007** : rachat par TEXAF à ATENOR GROUP d'ANAGEST, propriétaire à 70% de 3 immeubles appartements à rénover.
- **Août 2007** : mise en liquidation de CONGOTEX. UTEXAFRICA devient majoritaire chez IMMOTEX. La liquidation de CONGOTEX signifie la fin de l'industrie textile en RDC.
- **2008** : dans le cadre du développement continu du site UTEXAFRICA, celui-ci est équipé d'un restaurant privé, d'une très grande piscine et de groupes électrogènes de secours
- **Avril 2009** : rachat par TEXAF des 50% de CARRIGRES qu'elle ne détenait pas encore pour EUR 5,75 millions
- **Décembre 2009** : mise en location d'un premier bloc d'appartements haut de gamme dans le complexe dit "Phase IV". Ce projet "Phase IV", qui totalisera EUR 12 millions d'investissements marque le démarrage de constructions plus ambitieuses par le groupe.
- **Janvier 2011** : cession par TEXAF de 70% des trois immeubles à appartements acquis en 2007 pour EUR 2,4 millions
- **Juillet 2012** : cession par TEXAF de sa participation de 50% dans MECELCO pour EUR 1 million
- **Décembre 2012** : fin du complexe Phase IV totalisant désormais 54 appartements de 2 ou 3 chambres
- **Juin 2013** : mise sur le marché de trois premiers immeubles d'appartements dans un nouveau complexe dit "Champ de Coton"
- **Juillet 2013** : cession d'un terrain de 7.236 m<sup>2</sup> pour USD 4,1 millions

- **Mai 2014** : Entrée du groupe CHA dans le capital de TEXAF à hauteur de 10% et spin-off d'IMBAKIN, qui détient une créance sur la RDC
- **Mai 2015** : fin du chantier "Champ de Coton" qui comprend désormais 10 immeubles et 52 appartements
- **Octobre 2016** : livraison des 4 immeubles (33 appartements) du "Clos des Musiciens"
- **Avril 2017** . démarrage d'un chantier "Bois Nobles" qui comprendra à terme 82 logements